

N° 183

7

2002

M A R S / M Ä R Z

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA VILLE DE FRIBOURG

MITTEILUNGSBLATT
DER STADT FREIBURG



LES CONDITIONS DU SUCCÈS DE L'AGGLOMÉRATION

Sommaire Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Travaux 2002	8 9
A la Bibliothèque	10
L'Epée	11
Le réseau économique de Fribourg et région	12
Antoine Léonce Kuhn/ Nova Friburgo	13
Familles d'accueil	14
Mémento	15 16

L'assemblée constitutive de l'agglomération a tenu récemment sa première séance dans le cadre du périmètre provisoire établi par le Conseil d'Etat, mais l'agglomération comme telle est loin d'être sous-toit, tant s'en faut! De nombreux nuages et obstacles pointent en effet à l'horizon.

Après examen, il paraît peu judicieux de contraindre les communes de Düdingen et de Tafers à rejoindre l'agglomération juridique, alors que ces deux entités locales, en tant que chef-lieu économique, respectivement politique de la Singine, assument dans leur district déjà le rôle de commune-centre, avec le nombre d'obligations qui en dépendent. Ces deux communes ne veulent pas – à juste titre – assumer simultanément deux positions partiellement opposées. Cet exemple met en évidence le caractère contraignant de la loi sur les agglomérations.

La loi – dans sa teneur actuelle – ne prévoit aucun volet fiscal visant à l'instauration d'un taux d'impôt unique ou du moins harmonisé. A cela s'ajoute en outre que le canton n'a prévu aucun soutien financier à ce nouveau processus de rapprochement, contrairement à ce qu'il a décidé pour l'ensemble des communes du canton ayant au maximum 1500 habitants! Or, dans la situation financière délicate vécue actuellement par plusieurs collectivités locales suite à la révision fiscale cantonale, aucun doute qu'elles ne voudront pas franchir le pas de l'agglomération fiscale sans une intervention financière du canton, même limitée dans le temps, par simple souci d'égalité de traitement et d'acceptabilité politique.

Il paraît donc urgent de réviser la loi sur les agglomérations et de doter cette nouvelle entité d'une politique fiscale commune. Le Conseil d'Etat doit en outre rattraper le retard qu'il a pris sur les

autres cantons en réformant la classification financière des communes et en y introduisant les paramètres de commune-centre. Enfin, le gouvernement devra modifier certaines lois, en matière scolaire et de transports notamment, qui pénalisent abusivement la Ville. Cela fait huit ans que le Conseil communal se bat dans la même direction dans ses nombreux contacts écrits ou oraux avec le Conseil d'Etat...

Diverses réformes sont indispensables et urgentes pour renforcer le poids du pôle central fribourgeois. Il en va de l'intérêt de tout le canton sur la scène nationale. Les partenaires de la Ville en sont-ils conscients? Auront-ils le courage d'agir en conséquence? Le proche avenir nous le dira.

Dominique de Buman

CONCOURS

«Bonnes tables de Fribourg»

Quel aliment fait obligatoirement partie d'un plat intitulé «à l'Argenteuil»?

Réponse jusqu'au 20 avril 2002
à «Concours 1700»,
Secrétariat de Ville,
Maison de Ville, 1700 Fribourg.

183 7/10



WETTBEWERB

«Gourmetadressen in Freiburg»

Welches Nahrungsmittel ist notwendigerweise in einem Gericht enthalten, das «à l'Argenteuil» genannt wird?

Antwort bis spätestens
20. April 2002 einzusenden an
«Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

Communications du CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

– a désigné les personnes suivantes à l'Association de communes pour la promotion de la culture, comme délégués de la Ville de Fribourg:

Dominique de Buman, Pierre-Alain Clément, Anita Cotting-Bise, Gretl Oser, Mano Renevey, Catherine Rouvenaz, Antoinette de Weck, Jacques Peyraud, Pierre-Alain Rolle,

et comme suppléants:

Claude Masset, Marie-Thérèse Maradan Ledergerber, Béatrice Kelemenis-Clerc, Richard Grand, Pierre-Yves Jonin, François Jordan, Ferdinand Python, Eric Steiner, Thomas Zwald;

– a pris acte de la démission du Conseil général de Mme Muriel Hauser et proclamé élu M. Nicolas Cotting, premier des viennent-ensuite de la liste du PLR;

– a apporté son appui à la candidature Genève-Divonne au secrétariat de l'Organisation mondiale des villes et des pouvoirs locaux;

– a chargé tous les services concernés d'informer leurs chauffeurs que les phares des véhicules communaux devront être allumés le jour, conformément aux recommandations du Bureau de la prévention routière et des accidents;

– a approuvé le projet général de la CUTAF sous réserve des études de détail des plans d'exécution à effectuer et de quelques modifications à apporter à certaines fiches;

– a adopté le plan d'affectation des zones modifié dans le secteur des Grand-Places et sa réglementation, et les a transmis à la Direction des travaux publics, pour approbation;

– a accepté une cession de terrain à la rue de Morat, permettant d'adapter les limites de propriété à l'état des lieux et à l'usage des immeubles respectifs, pour un montant forfaitaire de Fr. 6000.–;

– a décidé le remplacement du signal «stop» existant à la sortie de la route de Chambloux sur le carrefour de la Chassotte par un signal «cédez le passage», le marquage de passages piétons à l'avenue Jean-Bourgknecht, en face de l'immeuble n° 18, et au débouché de la rue de la Carrière et de la rue du Progrès sur l'avenue Beauregard, le marquage d'une voie de bus depuis l'arrêt Villa Thérèse montant jusqu'à 20 m du carrefour de St-Barthélemy, les cyclistes étant autorisés à l'emprunter, et le marquage d'une case de livraison devant l'immeuble rue du Pont-Muré 24.



La zone pour l'implantation de la salle de spectacles sera modifiée.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin février 2002, la population légale de la ville était de 32 630 habitants, soit en augmentation de 52 personnes par rapport à la fin janvier 2002 (32 578). Sur ce nombre, 23 145 personnes étaient d'origine suisse (+32), 9485 d'origine étrangère (+20). La population en séjour était à la fin février 2002 de 2896, soit en augmentation de 31 (2865). Le chiffre de la population totale était donc à la fin février 2002 de 35 526 (35 443).

Mitteilungen aus dem GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

– hat folgende Personen als Vertreter/innen der Stadt Freiburg im Gemeindeverband zur Förderung der kulturellen Aktivitäten bezeichnet:

Dominique de Buman, Pierre-Alain Clément, Anita Cotting-Bise, Gretl Oser, Mano Renevey, Catherine Rouvenaz, Antoinette de Weck, Jacques Peyraud, Pierre-Alain Rolle,

und als Ersatzvertreter/innen:

Claude Masset, Marie-Thérèse Maradan Ledergerber, Béatrice Kelemenis-Clerc, Richard Grand, Pierre-Yves Jonin, François Jordan, Ferdinand Python, Eric Steiner, Thomas Zwald;

– hat Kenntnis genommen vom Rücktritt von Frau Muriel Hauser aus dem Generalrat und Herrn Nicolas Cotting, Erstnachfolgenden auf der Liste der FDP, als gewählt erklärt;

– hat die Kandidatur von Genf-Divonne für das Sekretariat der Weltorganisation der Vereinten Städte und Lokalbehörden unterstützt;

– hat alle betroffenen Dienste beauftragt, ihre Chauffeure in Kenntnis zu setzen, dass die Gemeinfahrzeuge gemäss den Empfehlungen der Schweiz. Beratungsstelle für Unfallverhütung tagsüber mit eingeschaltetem Abblendlicht zu verkehren haben;

– hat das allgemeine Projekt der CUTAF gutgeheissen, unter Vor-

behalt der noch durchzuführenden Detailstudien der Ausführungspläne und einiger Änderungen, die in bestimmten Blättern vorzunehmen sind;

– hat den im Sektor Schützenmatte abgeänderten Zonennutzungsplan und dessen Reglement gutgeheissen und sie an die Baudirektion zur Genehmigung weitergeleitet;

– hat für einen Pauschalbetrag von Fr. 6000.– die Veräußerung eines Stücks Land an der Murtengasse genehmigt, dank der die Grundstücksgrenzen an die örtlichen Verhältnisse und die Nutzung der entsprechenden Liegenschaften angepasst werden können;

– hat beschlossen, das «Stop»-Zeichen an der Einmündung der Chambloux-Strasse in die Chassotte-Kreuzung durch ein «Vorfahrt gewähren»-Zeichen zu ersetzen, Fussgängerstreifen an der Jean-Bourgknecht-Allee gegenüber dem Gebäude Nr. 18 sowie an der Einmündung der Steinbruch- und der Fortschrittsgasse in die Beauregard-Allee zu markieren, eine Busspur, zu deren Benutzung die Velofahrer/innen berechtigt sind, von der Haltestelle Villa Thérèse bergwärts bis 20 m vor der St.-Bartholomäus-Kreuzung zu markieren und ein Feld für Anlieferungen vor dem Gebäude Hängebrückgasse 24 zu markieren.

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 28 février 2002, la ville de Fribourg comptait 628 chômeurs (-3), pour un taux de 3,46% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une diminution de 0,02% par rapport au mois de janvier 2002 (3,48%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 7,45%, ce qui représente 1350 personnes (+8).

Le chemin des écoliers

Le 4 mars, le Conseil général était appelé, une fois de plus, à se prononcer sur les relations entre la Ville de Fribourg et l'Ecole libre publique et sur l'avenir de cet établissement scolaire.

Restructuration de l'Ecole libre publique

Rappelons que, suite à un arrêt du Tribunal fédéral de juin 1999, l'Ecole libre publique de Fribourg ne peut plus, en raison même de son statut public, avoir comme critère d'admission l'appartenance confessionnelle de l'élève. Partant, toutes les parties intéressées (Etat, communes partenaires et ELPF) ont concocé une solution devant garantir l'avenir de cet établissement scolaire, à savoir:

1. Le regroupement des CO alémaniques de la Ville et de l'ELPF.
2. La transformation de l'école primaire allemande de l'ELPF en école régionale.
3. La privatisation de l'école française de l'ELPF.

Si la privatisation des classes primaires françaises n'intéresse pas directement la Commune, il n'en est pas de même de deux autres mesures de restructuration de l'Ecole libre publique.

La fusion des deux CO de langue allemande n'a suscité, quant au fond, aucune opposition au sein du Conseil général. Elle est, du reste, en vigueur, de facto, depuis la rentrée scolaire de l'automne 2001.

Ecole primaire régionale allemande

Passionné fut, en revanche, le débat sur l'adhésion ou non à l'école primaire régionale allemande avec, d'un côté, les Commissions spéciale et financière, et de l'autre, le Conseil communal.

Par la voix de Mme M.-T. Maradan Ledergerber, l'Exécutif s'opposa à la conclusion d'une convention avec l'ELPF. La nouvelle école régionale est destinée à accueillir des élèves germanophones venant de communes francophones ne disposant pas de classes alémaniques. La Ville de Fribourg a la chance

AU CONSEIL GÉNÉRAL

d'offrir un enseignement en allemand dans quatre de ses écoles officielles de quartier.

Lors des discussions qui ont précédé la mise en place de la nouvelle structure, Fribourg a accepté que les élèves germanophones de Villars-sur-Glâne et de Marly, qui, jusqu'à présent, étaient scolarisés à l'école de la Vignettaz, le soient progressivement à l'école régionale. Il en résultera, à terme, une réduction sensible de l'effectif des élèves alémaniques de la Vignettaz. Autoriser des élèves de la ville à fréquenter l'école régionale risque dès lors d'entraîner la fermeture de certaines classes allemandes de la Vignettaz, voire même leur disparition totale. Enfin, il en coûtera quelque 30 000 francs par an au minimum, alors que, faute de moyens, le remplacement des chaises d'enseignants vieilles de cinquante ans se fait par étapes.

M. M. Bugnon (PDC) d'ajouter que, dans l'un des bâtiments de la Vignettaz, les installations électriques et la peinture n'ont pas été refaites depuis 1950. La Commune doit concentrer ses moyens limités sur ses classes officielles. Il faut peser les intérêts privés et publics et donner la préférence à ces derniers. Pour M. P. Wandeler (PCSO), la question n'est pas tant financière que de principe. «*Veut-on ou non une école publique unique, accessible à tous sans privilège aucun?*» Ses collègues de parti, M. M. Jordan et Mme M. Genoud-Page d'ajouter qu'il s'agit de sauvegarder un enseignement officiel bilingue de qualité dans les écoles de quartier.

Pour Mme C. Mutter, présidente de la Commission spéciale, il convient de peser les avantages et les inconvénients d'une adhésion ou non à l'école régionale alémanique. L'intérêt d'une participation apparaît très rapidement évident. La Ville et toute la région y gagneront en attractivité. Certaines familles germanophones ont déjà quitté le territoire de Fribourg pour s'installer dans une commune voisine, afin d'assurer la



L'Ecole libre publique.

scolarisation de leurs enfants dans le nouvel établissement. «*Il leur apparaît insupportable d'habiter près d'une école dont la fréquentation leur est interdite pour des raisons politico-juridiques. Dans la population, nous avons rencontré beaucoup d'incompréhension et de lassitude devant l'acharnement du Conseil communal contre l'Ecole libre publique.*» Avancer le principe de l'égalité de traitement pour refuser l'accès à l'école régionale des élèves germanophones domiciliés à proximité est un faux argument, quand on sait que dans la moitié des écoles de quartier, il n'y a pas de classes alémaniques. Pour une fois, ces élèves auront un petit avantage par rapport à leurs camarades francophones.

M. C. Joye, président de la Commission financière, remarque que la Commune pourra toujours élargir à ces derniers le périmètre «*raisonnablement restreint*» donnant accès à l'école de l'avenue du Moléson. La Ville se doit de saisir l'occasion de participer à une forme renouvelée de coopération régionale, qui ne lui

coûtera guère. M. P. Vorlet (PDC) souligne que l'Ecole libre publique est une structure parfaitement complémentaire à l'école officielle. Le socialiste J. Clerc de relever que dans ce domaine, «*il est nécessaire et utile d'éviter tout monopole absolu.*». «*Ce n'est pas, ajoute le radical T. Zwald, en refusant l'accès à un enseignement de qualité que vous maintiendrez ou que vous améliorerez un enseignement ailleurs.*» D'autres orateurs, comme MM. G. Bourgarel (LC), D. Zingg (PLR) et A. Schoenenweid (PDC) s'exprimeront dans le même sens, en mettant l'accent sur l'un ou l'autre point, comme l'importance du bilinguisme pour notre cité.

Au vote secret, le Conseil général décida, par 46 voix contre 22, de passer une convention avec l'ELPF autorisant la scolarisation à l'école régionale allemande dès la rentrée 2002-2003 des enfants domiciliés dans un périmètre restreint. Ce périmètre tiendra compte des impératifs de sécurité. Au vote final, cette décision fut confirmée par 51 voix contre 6.

GENERALRAT

Anlässlich seiner ersten Sitzung im neuen Jahr hatte sich der Generalrat am 28. Januar 2002 mit einem wichtigen Dokument zu beschäftigen, dem «Legislaturprogramm und Finanzplan 2002-2006». Davor waren drei Ersatzwahlen vorzunehmen. Hr. L. Liaudat (SP) wurde als Ersatz für Hrn. S. Quéréu in die Einbürgerungskommission gewählt. Fr. P. Siffert (SP) wurde zur Nachfolgerin von Fr. A. Cottting in der Jugendkommission ernannt, und Hr. A. Repond (CSP) zieht anstelle von Hrn. S. Gmünder in die Finanzkommission ein.

Legislaturprogramm

Wie Ammann D. de Buman ausführte, hat der Gemeinderat laut dem Reglement über die allgemeine Organisation der Stadt Freiburg und das Statut der Gemeinderäte zu Beginn jeder Verwaltungsperiode dem Generalrat einen Bericht vorzulegen, der die wichtigsten Ziele und die Prioritäten der Legislatur präsentierte, eine Übung, der sich die Exekutive zum ersten Mal unterzog.

Es sei daran erinnert, dass ein Legislaturprogramm eine Absichtserklärung politischer Natur darstellt, doch keine juristischen Verpflichtungen nach sich zieht. Im Folgenden werden die Ziele genannt, die der Gemeinderat in den nächsten Jahren in den Vordergrund zu stellen gedenkt.

I. Feststellung und Anerkennung der Kerngemeindelasten

Der Gemeinderat wird die unumgänglichen zusätzlichen Studien in die Wege leiten, die nachweisen, dass die Stadt Freiburg als Kerngemeinde zu hohe Lasten zu tragen hat. Er wird sich zudem mit aller Energie dafür einsetzen, dass der Staatsrat die Revision der gesetzlichen Bestimmungen unternimmt, welche die Stadt benachteiligen (insbesondere Finanzausgleich, Erziehung, Sozialhilfe und Verkehr).

II. Gründung der Agglomeration oder Annäherung unter den Gemeinden

Im Rahmen des Gründungsprozesses der Agglomeration ist der Gemeinderat auf die Einführung eines steuerlichen Ausgleichs bedacht. Es wäre in der Tat absurd, wenn die Agglomeration einzig büro-

kratische Betriebskosten verursachte, doch weder zu massgeblichen Einsparungen noch zur Beschleunigung der Entscheidungsprozesse führte. Nach dem Vorbild von Bulle und La Tour-de-Trême müsste auch der Fusionsweg erwogen werden. Über die Zusammenarbeit hinaus, die bereits in den Bereichen der Kultur, der Wirtschaftsförderung und der Feuerwehr besteht, müssten neue interkommunale Kooperationen ins Auge gefasst werden.

III. Erhaltung und Erhöhung der Attraktivität der Stadt

Die Exekutive wird sich bemühen, die Attraktivität der Stadt zu erhöhen, indem sie deren Trümpe weiter verbessert, die Qualität und die Bürger- bzw. Kundennähe ihrer Leistungen sichert, die Kommunikation fördert und Imagepflege betreibt (Revision der Ortsplanung, vermehrte Aufmerksamkeit für Sicherheit und öffentliche Ordnung usw.).

IV. Bildung eines künstlerischen Kompetenzzentrums von nationaler Ausstrahlung und Errichtung der regionalen kulturellen Infrastrukturen

Der Gemeinderat verfolgt das Ziel, mit dem Bau von zwei regionalen Aufführungssälen die Rahmenbedingungen zu schaffen, die es Freiburg ermöglichen, ein künstlerisches Kompetenzzentrum von nationaler Ausstrahlung zu werden.

Finanzielle Perspektiven

Die an und für sich positive Reaktion des Generalrats auf diese Hauptziele des Legislaturprogramms wurde zu einem grossen Teil durch die untragbaren Perspektiven des Finanzplans für dieselbe Periode verdunkelt. Wie Finanzdirektor P.-A. Clément ausführte, lässt die erste Vorführung dieses Plans ein potenzielles Defizit von 10,7 Millionen Franken für das Betriebsbudget 2003 erkennen. Aufgrund der für die Legislaturperiode vorgesehenen Investitionen könnte das Betriebsbudget für 2006 sogar ein Defizit von 20 Millionen Franken aufweisen.

Unvereinbarkeit von Legislaturprogramm und Finanzplan

Für Hrn. C. Joye, Präsident der Finanzkommission, ist das Legisla-

turprogramm unter diesen Umständen nichts weiter als ein «*Inventar, das zu nichts verpflichtet, doch die Illusion einer Vision hervorrufen kann*». Diese fehlende Kohärenz zwischen einem ehrgeizigen Programm und einer finanziell untragbaren Realität lässt sich nur bedauern.

Wie Fr. N. Zurron (CSP) hinzufügte, ist dieses Dokument unbrauchbar, da es weder Prioritäten noch Ziele enthält, die den finanziellen Gegebenheiten angepasst sind. Auch Hr. J.-P. Largo (FDP) bedauerte das Fehlen eines roten Fadens in diesem Programm. Laut Hrn. H. Zurkinden (Stadtbewegung) handelt es sich nicht um eine Arbeit, die eines professionellen Teams würdig ist. Keinerlei Vision ist zu erkennen. Die fehlende Rangordnung der Investitionen stimmte auch Hrn. J. Nieve (SP) besorgt.

Erhöhung der Gemeindesteuern!

Die Nützlichkeit eines Absichtenkatalogs ohne jeden realen Bezug zu den finanziellen Möglichkeiten der Stadt wurde von Fr. M. Morard (CVP) in Zweifel gezogen, die sich zudem die Frage stellte, ob der Gemeinderat mit dem Gedanken an eine Erhöhung der Gemeindesteuern spielt.

«Wir wissen, dass es äusserst schwierig ist, ihr zu entgehen, setzen jedoch alles daran, sie zu vermeiden», antwortete Ammann D. de Buman. Der Unterschied zwischen dem Steuersatz der Stadt und der Nachbargemeinden darf nicht grösser werden. Wir sind heute in einer schwierigeren Lage. Es ist nicht auszuschliessen, dass die Situation in den kommenden Jahren noch schwieriger wird. Doch die Dinge entwickeln sich, fügte Hr. P.-A. Clément hinzu. Für andere Gemeinden hat vor kurzem das Zeitalter der Budgetdefizite begonnen. Manche mussten ihren Steuersatz bereits anheben.

Wie Hr. Largo ankündigte, werden sich die Freisinnigen jeglicher Steuererhöhung widersetzen.

Hr. C. Joye erklärte, er könne das Dilemma gut verstehen, vor dem der Gemeinderat steht und das da lautet: Entweder unternimmt man nichts, weil es keine Steuererhöhung gibt, oder man unternimmt alles, sobald die Steuern angehoben worden sind. Sollte diese Frage allerdings zu heikel sein, um gestellt zu werden, «gehören alle Investitionsprojekte ins Reich der Utopie oder der Phantasie».

RÉFÉCTION DU PAVAGE DE LA PLACE NOVA-FRIBURGO

Dans le cadre de l'aménagement de la zone piétonne dans le secteur de la rue de Lausanne, la question de la réfection du pavage de la Place Nova-Friburgo a été évoquée. Bien que l'état de dégradation de cette place justifiât déjà une intervention, il y fut renoncé pour des raisons financières.

Dix ans après cette première réflexion et suite à des plaintes et à des attaques en responsabilité civile contre la Commune, il a été constaté que le mauvais état de la place s'était effectivement aggravé et qu'il fallait y remédier.

La réfection du pavage a ainsi été mise en soumission et le 15 octobre 2001, le Conseil communal adjugeait les travaux consistant à refaire entièrement le pavage dans le secteur le plus pentu – devant le tea-room «le Rendez-vous» – et à entreprendre des réfections locales dans les autres secteurs.

Suite aux interventions de la Commission des Biens culturels et de l'Association Pro Fribourg, le Préfet de la Sarine, le 4 décembre 2001, intimait l'ordre de suspendre les travaux et invitait le Conseil communal à déposer une demande de permis de construire.

Les travaux ont ainsi été mis à l'enquête publique le 18 janvier 2002 et ont suscité l'opposition de l'Association Pro Fribourg.

Réunies en séance de conciliation et en présence du Préfet de la Sarine, le 5 mars 2002, les parties ont convenu de ce qui suit:

- la Ville de Fribourg s'engage à procéder à un inventaire (géologique, géologique et historique) des places pavées situées en zone protégée et à développer un concept général de traitement de ces espaces, en collaboration avec les services de l'Etat concernés et les associations de protection du patrimoine;

- pour la durée de la procédure de permis de construire relative à la Place Nova-Friburgo, les mesures provisionnelles suivantes sont décidées:

- dans la partie située au-dessous du tea-room «le Rendez-vous»:

- * les anciens pavés sont conservés

- * les nouveaux pavés posés dans le haut de la place peuvent être jointoyés

- * la partie découverte de la place peut être réaménagée provisoirement au moyen d'un revêtement bitumineux

- dans les autres parties de la place, les travaux de réfection peuvent être poursuivis, selon les modalités à définir d'entente avec le Service des Biens culturels.



Ville de Fribourg – Travaux 2002

LIEUX	SERVICES PUBLICS			PÉRIODES	REMARQUES	
	EDILITTE	SFRG&Z	SWISSCOM			
SCHOENBERG						
Rte de Tavel sect. St-Barthélémy - ch. des Hirondelles	x	x		mai - juin	- Fraisage et pose d'un revêtement - Assainissement des réseaux eau et gaz	
Rte de Berne sect. giratoire du Grand-Pont	x			juillet	- Fraisage et pose d'un revêtement - Assainissement réseaux eau et gaz	
Rte de Berne - Rte du Stadtberg sect. rte du Stadtberg supérieure	x				- Bouclage réseaux eau et gaz en coordination avec les travaux de construction de l'école de la Villa Thérèse	
Accès Villa Thérèse	x					
PEROLLES - CLINIQUES						
Rue Petermann-Aymon-de-Fauchigny - Imp. du Bois	x		x	en cours	- Raccordement sur collecteur bd de Périsses - Réfection intérieure partielle et remise en état du domaine public - Assainissement ligne BT	
Bd de Périsses sect. carrefour Pisciculture	x			2002	- mise en place d'un giratoire provisoire	
Rue Hans-Fries sect. bd de Périsses - rue Georges-Jordi	x			2002	- réfection de trottoir	
Rue de l'Industrie	x			2002-2003	- reconstruction partielle du collecteur d'évacuation des eaux	
BEAUREGARD - GAMMBACH - GUINZETZ - VIGNETTAZ - BEAUMONT						
Av. Jean-Gambach sect. carrefour Gambach-Vanilis-Moléson	x	x	x	x	automne	- Réaménagement carrefour - Assainissement réseau d'eau et télécommunication
Av. Moléson sect. escaliers du Guinzetz - ch. de l'Observatoire	x				juillet	- Réfection ponctuelle couche de support et pose d'un revêtement
Rte de la Vignettaz sect. bat. 29 à 41	x	x	x		avril juillet	- Assainissement réseaux eau et gaz - Reconstruction partielle du collecteur d'évacuation des eaux
Rue des Ecoles	x		x			- Assainissement réseaux eau et gaz - Reconstruction réseaux EEF BT
Rte de Bertigny sect. imm. 43 - sentier Daler	x		x		2002	- Assainissement réseaux eau et gaz - Assainissement réseaux EEF BT
Sentier Jules-Daler côté rte de Villars	x				2002	- Assainissement réseaux eau et gaz
Quartier de Beaumont sect. rte Vervye-Champfond-Gruyère	x				2002	- Réfection ponctuelle de trottoirs et pose de revêtements
Rte de la Gruyère sect. carrefour Levant - Gruyère sect. carrefour Gruyère- Beaumont	x				printemps	- Aménagement de giratoires
Rte de la Gruyère sect. école de la Vignettaz	x				printemps	- Surélévation du passage à piétons
VIELLE-VILLE						
Rte des Neiges	x					- Construction d'un parking
Ch. du Gottéron 1ère étape	x			mai - juin	- Réfection ponctuelle de la couche de support	
Rue de la Grand-Fontaine 2ème étape sect. immeuble no 26 - pl. de l'Hôtel-de-Ville	x	x	x	x	en cours	- Reconstruction du collecteur d'évacuation des eaux - Assainissement et extention du réseau d'eau - Assainissement du réseau gaz - Assainissement réseaux BT et éclairage public - Assainissement réseaux Swisscom et Cablecom
Rte du Stadtberg	x					- Reconstruction partielle et réfection intérieure du collecteur Stadtberg Neiges
Rue de la Sarine - ch. de la Motta	x					- Assainissement réseaux eau et gaz

Abréviations :		EP : Eclairage public	EC : Eaux claires
		BP : Basse pression	EU : Eaux usées
		BT : Basse tension	SI : Services Industriels
		MT : Moyenne tension	

Rue des Chanoines sect. poste du Bourg - rue S-Nicolas	x				juillet	- Fraisage et pose d'un revêtement
Ruelle du Lycée	x	x	x			- Assainissement réseaux eau et gaz - Assainissement ponctuelles du collecteur d'évacuation des eaux
Place du Marché-aux-Poissons	x					- Réfection du mur de soutènement

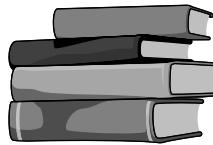
BOURGUILLON						
Rte de Bourguillon sect. pont du Gottéron - centre Tour-Rouge	x				juillet	- Fraisage et pose d'un revêtement
Rte de Bourguillon sect. rte de Bourguillon no 16	x	x		automne		- Construction d'un collecteur d'évacuation des eaux en système séparatif - Assainissement réseaux EEF (traversée de route)
Rte de Bourguillon sect. carrefour Beau-Chemin	x			automne		- Extension réseaux eau et gaz
Rte de Bourguillon sect. ch. de la Fenettaz - ch. de la Chapelle	x			automne		- Assainissement réseaux eau et gaz

JURA - MISERICORDE - TORRY - ALT						
Rte du Jura 3ème étape sect. ch. des Etangs - carrefour Vuille	x				juillet	- Fraisage et pose d'un revêtement
Rte du Grand-Torry sect virage av. Jean-Bourgknecht - Grand-Torry 12	x	x	x		avril - juillet	- Fraisage et pose d'un revêtement - Assainissement réseaux eau et gaz - Assainissement réseaux EEF
Av. Jean-Bourgknecht sect. rte du Grand-Torry - rte de l'Aurore	x				avril - juillet	- Assainissement réseaux eau et gaz
Rte des Bonnesfontaines (accès Michelin)	x			automne		- Construction d'un collecteur pour mise en séparatif
Rte de la Broye sect. rte Mon-Foyer - rte des Noisetiers	x		x			- Assainissement réseaux eau et gaz - Assainissement réseau Cablecom
Av. de l'Europe sect. imm. no 2 - ch. Tour-Henri	x					- Assainissement réseau d'eau - reconstruction partielle du collecteur d'évacuation des eaux
Sentier des Casernes	x					- Réfection et pose éclairage public

GRANDFEY - PALATINAT						
Secteur St-Léonard	x		x		2002 - 2003	- Aménagement parking - Modification chemin St-Léonard - Reconstruction de collecteurs et mise en séparatif - Mise en souterrain ligne BT

DIVERS						
Sécurité sur chemin de l'école	x				2002	- Aménagements d'îlots de protection de passages à piétons, avancement de trottoirs, modifications diverses
Mise en place d'un réseau de fibre optique					2002	L'Etat de Fribourg, la Ville et l'Université mettent en place un réseau de fibre optique reliant leurs bâtiments administratifs. Les travaux de génie civil sont réalisés en coordination avec les travaux annoncés des services techniques.

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Il existe des lieux où certains ne mettent pas souvent les pieds! La bibliothèque en fait partie. Pourtant on trouve là de quoi se distraire: livres imagés pour les enfants, livres de tous genres pour les jeunes et les adultes, des bandes dessinées pour tout le monde, de nombreux livres documentaires dans tous les domaines (philosophie, psychologie, sciences sociales et sciences naturelles, arts, sports, géographie, histoire, biographies), des périodiques (*Animan, Géo, Histoire, National Geographic*, etc.), et des journaux (*L'Illustré, L'Hebdo, La Liberté, Le Temps*, etc.). Le personnel vous accueille avec plaisir pour vous conseiller, vous aider dans vos recherches, pour échanger quelques propos aussi. Le service est gratuit et le prix de location des livres est modique. Lors d'une visite, vous serez renseigné sur notre programme «Heure du conte», notre exposition actuelle ou prochaine. La Bibliothèque de la Ville est ouverte à toutes et à tous.

Pour l'heure, nous vous conseillons les lectures suivantes:

La démission de Montalbano, d'Andrea Camilleri. Dans un langage pétillant, le commissaire Mon-

talbano égrène ses faits divers (questions d'honneur, escroqueries, crimes crapuleux, etc.). Des nouvelles policières siciliennes à lire par grappes ou en détail.

Lété où j'ai volé, d'Anita Van Belle. Ces trois nouvelles décrivent un peu la même étape dans la vie d'une jeune fille, le passage de l'état d'enfance à la maturité. Dans trois milieux tout à fait différents, dans des circonstances totalement autres, la jeune fille grandit au cours d'une quête très poétique et un peu magique.

L'élu, de Lois Lowry. Kira devrait mourir. Elle vient de perdre sa mère. Elle-même est handicapée, et pour cela, la société à laquelle elle appartient la condamne également. Elle doit sa vie à son don de brodeuse et à un certain Jamison. Mais un mystère entoure ce personnage. Kira ne sait si elle peut lui faire confiance. Beau livre sur le bien, le mal, l'amitié et les grandes valeurs de la vie.

L'homme qui savait tout, de Catherine David. Avec une plume alerte et beaucoup de sensibilité, l'auteur met en scène deux personnages de la Renaissance, Pic de la Mirandole, que certains prennent

pour un mage et d'autres pour un hérétique, et Jérôme Savonarole, ce fou de Dieu qui fascine les Florentins et annonce un grand bûcher des vanités. Une biographie romancée à lire absolument.

Lansquenet, de Pierre Combescot. De la bataille de Pavis à l'affondrement du III^e Reich, l'auteur parcourt l'histoire européenne. Un fascinant opéra de fiel, de flammes et de cendres. Il faut lire *Lansquenet*, s'y plonger, s'y laisser caresser et griffer par une écriture qui ne cesse de se renouveler, lancée à perdre haleine sans jamais dévier de son objectif: crier, même dans le rire, son dégoût de la guerre, de la haine, du mépris. Evidemment, sous la plume de Combescot, les références abondent, musicales, chorégraphiques, littéraires, cinématographiques et géographiques, dans l'évocation douce-amère de ce qui fut un coin de paradis à Paris. Il faut lire *Lansquenet* comme on regarde un tableau: sans les ombres, les couleurs resteraient inertes.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Rue de l'Hôpital 2
Entrée B ou C
Tél. 026 351 71 44

Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 14 h à 18 h
mercredi, de 10 h à 20 h
samedi, de 10 h à 12 h

Les gagnants du concours N° 181 5/10

En séance du Conseil communal du 26 février 2002, M. le Syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 181. La réponse à donner était: «La cantatrice Nelly Melba.»

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

1^{er} prix: Sœur Marcelle Allaman

gagne un bon d'une valeur de 50 francs offert par le Restaurant du Duc Berthold ainsi qu'un livre *Les recettes fribourgeoises*.

2^e prix: M. Georges Magnin

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: Mme Yolande Hunkeler

gagne une carte multicourse TPF réseau entier d'une valeur de 20 francs ainsi qu'une brochure *Le funiculaire de Fribourg 1899-1999*.

4^e prix: Mme Josiane Audergon

gagne l'ouvrage *Fribourg - Freiburg, Aquarelles de Norbert Schmidt*, publié aux Editions Haku-Verlag.

5^e prix: M. David Michelod

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

Une exposition à la Bibliothèque

Une cinquantaine d'icônes, de sujets divers, sont présentées **du 17 au 24 avril prochain**. Elles ont été peintes par Agnès Glichitch, une iconographe qui vient de Paris, et par ses élèves des derniers stages donnés au Centre Sainte-Ursule de Fribourg.

Agnès Glichitch a commencé à peindre il y a plus de vingt ans auprès d'un iconographe orthodoxe d'origine russe à Paris. Parallèlement à cet apprentissage, elle a obtenu un doctorat en iconographie byzantine à la Sorbonne en 1990.

Les icônes sont des panneaux de bois enduits, sur lesquels on utilise de la peinture à l'œuf («a tempera»), technique ancienne qui fut peu à peu remplacée par la peinture à l'huile à partir du XV^e siècle. Elles représentent le Christ, la Vierge, les saints ou encore des scènes tirées des Ecritures saintes. Les plus anciennes remontent aux V^e et VI^e siècles. Après avoir été l'objet d'une redécouverte à la fin du XIX^e siècle dans les pays de culture orthodoxe, cet art sacré suscite actuellement de plus en plus d'intérêt en Occident.

L'iconographe puise aussi son inspiration dans l'art médiéval d'Occident, cherchant à renouer avec cette tradition proche des icônes, interrompue par le bouleversement de la Renaissance. En puisant ainsi à diverses sources, elle s'inscrit dans une grande histoire en témoignant que l'icône n'est pas un art du passé, mais un art vivant qui transmet encore aujourd'hui, à sa manière, le message évangélique.

L'exposition peut être vue le matin (sauf dimanche) de 10 à 12 h, l'après-midi en semaine de 14 à 18 h (mercredi 20 h), l'après-midi du samedi et du dimanche de 14 à 17 h.
L'entrée est gratuite.

«Bonnes tables de Fribourg»

L'ÉPÉE

Démarche culturelle et artistique, la gastronomie suppose tout un savoir-faire et une véritable éducation du goût. Elle met en agréable confrontation le talent du cuisinier avec la capacité d'appréciation du consommateur. Ce petit jeu subtil, qui fait le bonheur du convive et la joie du chef, on le retrouve à chacune des visites de 1700 à l'une des «Bonnes tables de Fribourg», comme ce mois à l'Epée, à la Planche-Supérieure.

En reprenant le Restaurant de l'Epée voici quelque neuf ans, Maximilien Teufel avait comme objectif de conjuguer les avantages culinaires d'une brasserie avec l'attractivité de la bonne cuisine gastronomique. On peut aujourd'hui affirmer sans autre qu'il a pleinement atteint son but, puisqu'il figure désormais dans quelques guides importants dont, notamment, le Gault & Millau, le Michelin ou le Coup de fourchette.

Après un apprentissage de cuisinier à Châtel-Saint-Denis, il arrive au Baur-au-Lac de Zurich, dont le chef fribourgeois engageait volontiers des compatriotes. Il travaille ensuite à Lugano, au célèbre Al Portone, chez Roberto Galizzi.



Maximilien Teufel,
le chef dans ses murs.

Après un bref séjour au Buffet de la Gare de Fribourg, il part pour le Canada, où il travaille à Montréal, puis à New York pour la Délégation du Québec. De retour à Fribourg, il passe par la Fleur-de-Lys et le Rock Café. Le Restaurant de l'Epée cherchant preneur, il n'a aucune peine à en obtenir la responsabilité, la Basse-Ville n'attirant à l'époque ni gourmets... ni cuisiniers.

Mets de brasserie et... soupe de carême!

Entièrement rénové voici trois ans, le cadre de l'Epée est simple mais très agréable. Aux murs, les œuvres d'artistes, souvent fribourgeois, changent tous les trois à six mois. Le restaurant peut accueillir huitante personnes dans ses trois salles. La grande salle du premier étage, essentiellement prévue pour des banquets d'entreprises ou de sociétés, peut en accueillir autant, même si, au mois de mars, elle est utilisée pour servir la soupe de carême!

Comme déjà dit, la cuisine proposée est de style brasserie. De son séjour au Canada, M. Teufel n'a pas ramené la poutine (plat de frites, fromage et sauce brune au bœuf) et certains gourmets ne s'en plaindront pas. Par contre, de son passage à Lugano, il a gardé un petit côté italien à ses menus avec pâtes, risottos, truffe blanche ou noire. Les poissons, crustacés, écrevisses, homards, langoustines et crevettes font également partie de la carte et obtiennent un franc succès.

Musique à l'Epée

Maximilien Teufel apprécie que l'ambiance soit conviviale dans son restaurant, cela ne fait aucun doute. Voici quelques années, il avait accueilli un dîner-spectacle «Délices en bouche», une première à Fribourg (l'idée fut reprise par la suite dans d'autres restaurants). Assez souvent, c'est un chanteur ou un groupe qui vient agrémenter le vernissage d'un disque. L'Epée accueille aussi régulièrement de bons musiciens tels que Claude



Brasserie de l'Epée et Planche-Supérieure en 1930.

Schneider, Alain Moresi, Claudio Rugo et Jessica Goodwin, pour n'en citer que quelques-uns. A noter que, depuis le mois de mars, chaque premier mardi du mois, le restaurant

sera «musical». Un pianiste, un clarinettiste et une chanteuse ont ainsi participé au premier mardi musical de mars. Certainement l'émergence d'une sympathique tradition!

Le tournedos Rossini

Gioacchino Rossini – né un 29 février (1792) et mort un vendredi 13 (1868) – n'était pas seulement le plus grand compositeur d'opéras italien de son temps, c'était aussi un fin gourmet et un excellent chef cuisinier qui maniait aussi bien les casseroles et les épices que le piano et le papier à musique.

C'est ainsi qu'il inventa plusieurs recettes de plats délicieux dont le célèbre «tournedos Rossini»: un tournedos de bœuf (cf. question du concours de 1700 N° 182 de février dernier) posé sur une tranche de pain, recouvert avec une escalope de foie gras d'oie et parsemé de truffes. Cette fameuse recette fut mise à l'écart un certain temps par la nouvelle cuisine qui voyait là, au nom de la légèreté et de la simplicité, le symbole de ce qu'il ne fallait pas faire.

En vingt-trois ans, Rossini a écrit quarante opéras, soit une moyenne d'environ deux par année. Rien qu'en 1812, il en composa six! Son opéra le plus célèbre, *Le Barbier de Séville*, a été composé en quinze jours (sans doute un record!). Mais Rossini est également le compositeur de pièces pour piano très peu connues: *Radis, Anchois, Cornichons, Beurre, Figues sèches, Amandes, Raisins et Noisettes...* Dans un album intitulé *Péchés de ma vieillesse*, certains titres de pièces sont vraiment assez drôles, par exemple: *Valse boîteuse, Prélude hygiénique du matin* ou encore *Hachis romantique...*

Développer et soutenir l'économie locale

LE RÉSEAU ÉCONOMIQUE DE FRIBOURG ET ENVIRONS



Réseau Economique
de Fribourg et environs
Maison de Ville - CH-1700 Fribourg
Tél.: ++41 (0)26 351 71 28
Fax: ++41 (0)26 351 71 29
e-mail: florence.cauhepe@ville-fr.ch
www.reseau-economique-fr.ch

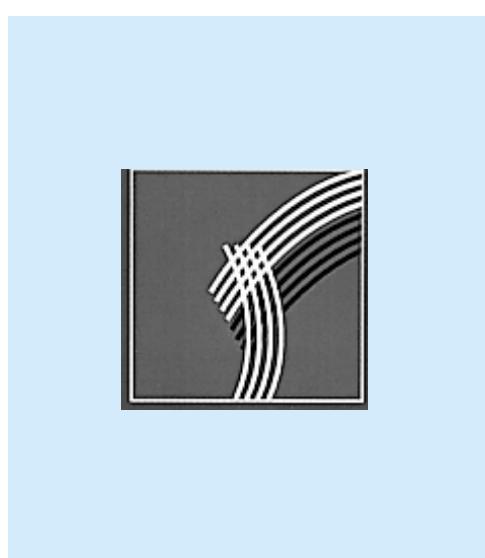
**10 COMMUNES
10 POINTS CLES**

	Fribourg Villars-sur-Ollon Givisiez Granges-Paccot Cormeboeuf Avry Bettex Marly Matten Grolley
--	--

10 OBJECTIFS FORTS

- 1. Concasser une volonté commune de développer l'économie locale.
- 2. Satisfaire 54 000 habitants, 42 000 emplois dans 4 000 établissements sur un territoire de 5 600 ha.
- 3. Promouvoir les 160 ha de zones d'activités existantes et en créer de nouvelles.
- 4. Animier la vie des quartiers et des commerces.
- 5. Crée une dynamique urbaine propice et attrayante.
- 6. Répondre aux attentes des PME / PMI.
- 7. Soutenir et encourager les industries régionales.
- 8. Agir en collaboration multidisciplinaire avec le tourisme, la culture, l'environnement ...
- 9. Accueillir les nouvelles entreprises qui se créent ou s'implantent.
- 10. Promouvoir l'image et l'attractivité du Grand Fribourg.

**Réseau Economique
de Fribourg et Région**
Maison de Ville - CH-1700 Fribourg
Tél.: ++41 (0)26 351 71 28
Fax: ++41 (0)26 351 71 29
e-mail: florence.cauhepe@ville-fr.ch
www.reseau-economique-fr.ch



UNE CONVENTION INTERCOMMUNALE

Une convention intercommunale a été signée par 10 communes de l'agglomération fribourgeoise. Elles ont décidé de collaborer afin de favoriser un développement économique local concerté.

Une vision cohérente du développement économique

Par cette convention intercommunale, les 10 communes signataires visent à:

- > promouvoir l'économie locale
- > valoriser de nouvelles zones d'activité

Les missions générales du Réseau économique

- Favoriser la prospérité économique régionale
- Concevoir et animer des programmes de développement pour les communes
- Valoriser les atouts de l'agglomération fribourgeoise
- Répondre aux problèmes ponctuels des entreprises et des commerces
- Soutenir les entreprises dans leurs projets d'expansion
- Maintenir et améliorer l'emploi

Un rôle complémentaire de la Promotion économique du Canton

- Premier pôle d'activité économique du canton, le Grand Fribourg a des besoins et des atouts spécifiques
- Le Réseau économique est chargé de satisfaire aux enjeux du développement et de la concertation intercommunale
- Le Réseau économique est un interlocuteur qualifié, en relais de la Promotion économique cantonale, pour l'accueil des nouvelles entreprises
- Le Réseau économique est en priorité au service des acteurs économiques de la ville et de l'agglomération

Tisser un réseau de relations économiques

- Le Réseau économique noue des relations fortes avec les acteurs de la place économique fribourgeoise
- Il valorise l'identité économique et l'image de l'agglomération et constitue un réseau d'interlocuteurs qui sont des partenaires potentiels pour des projets d'avenir
- Il contribue à une meilleure connaissance réciproque entre les communes et les entreprises et entre les entreprises elles-mêmes
- Il informe les entreprises de ses activités et des services qu'il propose



LE RÉSEAU ÉCONOMIQUE EST UN ATOUT MAJEUR POUR FRIBOURG ET SA RÉGION

POUR SES ENTREPRISES

Le Réseau économique apporte une aide dans les démarches administratives et soutient les entreprises dans leur volonté de développement.

POUR SES COMMUNES

Le Réseau tend à favoriser et à améliorer la cohésion intercommunale. Des outils et une information communale sont privilégiés.

Le Réseau économique entraîne les communes dans une même dynamique. Il convient de valoriser leurs atouts et d'améliorer les conditions-caches de chacune d'entre elles.

POUR SA POPULATION

Il est une interface, un interlocuteur pour les quartiers et la vie associative. Il contribue à informer les habitants sur les possibilités économiques, sociales, sportives, culturelles et touristiques du Grand Fribourg grâce à la mise en place d'une collaboration pluridisciplinaire.



Recherche de partitions et documents

ANTOINE LÉONCE KUHN

Musique BARoque d'OPéra (MUBAROP) va créer, le 11 juillet 2002, à l'église du Collège Saint-Michel à Fribourg, dans le cadre du Festival de musiques sacrées, plusieurs œuvres d'Antoine Léonce KUHN (1753-1823). Ce compositeur de la dernière moitié du XVIII^e siècle, d'origine alsacienne, a composé et exécuté à Fribourg, de 1774 à 1778, des messes (12, dont 9 retrouvées), des vêpres (3-4; aucune retrouvée), 6 symphonies (jouées à Berne et Paris; aucune retrouvée) et un «Singspiel», «Der Bettler» en allemand (programme retrouvé; manque la partition musicale). Selon ses Mémoires (dont certaines parties sur Fribourg sont inédites), ce musicien a été également, grâce aux recommandations de la famille Griset de Forel, professeur de musique (clavecin, piano-forte et chant) dans pratiquement

toutes les familles patriciennes fribourgeoises. Il est également le fondateur du premier orchestre avec saison de concerts publics à Fribourg. Dès 1776, KUHN a définitivement embrassé la carrière de compositeur sous la protection de Louis Joseph Lalive d'Epinay (1746-1813), auteur des premières *Etrennes fribourgeoises*, mais surtout grand amateur de musique possédant une magnifique bibliothèque (100 opéras; retrouvés à 40%) et de très beaux instruments (dont un clavecin Ruckers). Louis Joseph Lalive d'Epinay a cherché en vain à fixer KUHN à Fribourg et à faire publier ses symphonies à Paris. Il a tout de même poursuivi la gestion de l'orchestre qui est devenu la Société des amateurs de musique de la ville de Fribourg et a assuré, jusqu'à sa mort en 1813, l'animation musicale de la Ville et

République de Fribourg et des salons fribourgeois sous la République Helvétique notamment. Louis Joseph Lalive d'Epinay, qui a épousé Marie Elisabeth de Boccard, s'est définitivement établi à Fribourg pour fonder la dynastie des Lalive d'Epinay. Le protecteur de KUHN a lui-même été protégé par Auguste Augustin d'Affry, le lieutenant-colonel du Régiment des Suisses et Grisons à Paris, déjà tuteur de Madame d'Epinay et également par son fils Louis d'Affry, le premier landamann de Suisse.

MUBAROP désire activement retrouver à Fribourg, en Suisse, à

Paris, Munich et Innsbruck, les partitions de ce musicien mais également tous les documents susceptibles de nous informer sur la musique à Fribourg entre 1773 et 1813!

En cas de découverte et pour plus d'informations, nous vous prions de nous adresser à:

Musique BARoque d'OPéra

Alain Clément, président

Fort-Saint-Jacques 5

CH-1700 Fribourg

026 424 81 74

079 567 71 58

mubarop.clement@freesurf.ch

En vitrine dans le hall d'entrée du Restaurant de l'Aigle-Noir:

Belles reliures et ouvrages de bibliophilie

Pour le plaisir des yeux... la Librairie Harteveld vous fait découvrir, tout au long de l'année, ses plus beaux ouvrages. Un voyage à travers le monde fascinant de la bibliophilie.

Ce mois-ci, la librairie a sélectionné des livres remarquables par leurs reliures.

Comme par exemple cette pièce unique de 1912: «Fribourg, ville d'art», illustrée par Bouroux, dans une superbe reliure plein veau aux armes de la ville. Ou des livres plus anciens tels que l'édition post incunable des gloses littérales de l'Ancien Testament, imprimée à Lyon en 1521.



Le catalogue de l'exposition est disponible sur place, Rue des Alpes 8, ainsi qu'à la Librairie Harteveld située en face.

Au Musée d'art et d'histoire L'œuvre du mois

Mardi 9 avril 2002, de 18 h 15 à 18 h 45
env., M. Ivan Andrey, historien d'art auprès du Service cantonal des biens culturels, présentera le *Christ de douleur*, une sculpture du dernier tiers du XV^e siècle.



Cette statue, grande nature, du «Christ de douleur» ou «Schmerzensmann» a dû être exécutée par un maître souabe dans le dernier tiers du XV^e siècle. Provenant du Couvent des Cordeliers de Fribourg, c'est la plus importante sculpture commandée par les Franciscains à cette époque-là.

Entrée libre.

Le «Christ de douleur», une œuvre du dernier tiers du XV^e siècle.

[© MAHF]

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg.

On cherche

Places de vacances pour enfants en détresse

Kovive, l'œuvre d'entraide pour enfants en détresse, est à la recherche de familles prêtes à accueillir un enfant socialement défavorisé pendant deux à cinq semaines en été.

950 enfants socialement défavorisés venant d'Allemagne, de France et de Suisse ont pu passer l'été dernier quatre semaines de vacances auprès d'une famille suisse, ce qui leur a non seulement permis d'oublier pendant un certain temps leurs soucis de tous les jours mais de reprendre également des forces.

Malgré l'immense engagement dont nos quelque 2000 bénévoles font preuve, beaucoup de filles et de garçons qui auraient pourtant bien aimé partir en vacances et en auraient eu besoin, ont dû rester à la maison: Motif: les familles qui osent franchir le cap et accueillir un enfant dans leur foyer sont encore trop peu nombreuses.

Kovive, l'œuvre d'entraide pour enfants en détresse est donc à la recherche de familles d'accueil supplémentaires (même des couples sans enfants) prêtes à accueillir un enfant âgé entre cinq et dix ans durant deux à cinq semaines. Le fait d'offrir des vacances à un enfant n'implique pas forcément un programme onéreux et complexe. Ce qui est bien plus important c'est que les enfants puissent partager une vie de famille équilibrée car ce sont souvent des choses tout à fait élémentaires comme une journée bien réglée, le contact avec des personnes en qui on peut avoir entière confiance ou l'espace nécessaire pour s'épanouir qui leur font le plus défaut. Ainsi que les familles ne cessent de nous le confirmer, un rien suffit pour faire briller les yeux d'enfant et nouer des liens d'amitié qui dureront des années.

Les familles désireuses d'accueillir et d'offrir un peu de chaleur à un enfant venant de France, Allemagne ou de Suisse peuvent s'adresser directement à Odile Hayoz au numéro de téléphone 026 413 31 18 pour obtenir de plus amples informations.

Kovive – Vacances pour enfants défavorisés

Case postale
6000 Lucerne 7
Tél. 041 249 20 80
Fax 041 249 20 99
info@kovive.ch

MÉMENTO

CONCERTS

- **Le Chœur de la Glâne**
direction: Marie-Hélène Dupard; œuvres de Victoria, Bouzignac et Gounod; me 27 mars, 20 h, chapelle de l'Université de Miséricorde.
- **Liszt-Via Crucis**
Chœur du Conservatoire de Fribourg; direction: Yves Corboz; Maurizio Croci (orgue); ve 29 mars, 11 h, église du Collège Saint-Michel.
- **Ensemble vocal Orlando**
«Membra Jesu Nostri» de Buxtehude; me 3 avril, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- **Ensemble Pian&Forte**
direction et orgue : A. Frigé; je 4 avril, 20 h 30, cathédrale Saint-Nicolas.
- **Maurizio Croci**
orgue et clavecin; ve 5 avril, 20 h 30, chapelle de l'ancien Hôpital des Bourgeois.
- **Union instrumentale**
concert de l'Association fribourgeoise des jeunes musiciens; ve 5 avril, 20 h, aula magna de l'Université de Miséricorde.
- **Luigi Ferdinando Tagliavini et François Seydoux**
orgues; lu 8 avril, 20 h 30, cathédrale Saint-Nicolas.
- **The English Concert**
direction: Trevor Pinnock; œuvres de Purcell et Haendel; ma 9 avril, 20 h, aula magna de l'Université de Miséricorde.
- **Live jazz at the douze**
avec S. Fankhauser, A. Rossier, B. Baumgartner, I. Herrnhut; sa 13 avril, 20 h 30, café-bar Le Douze (rue des Bouchers).
- **Fanfare du régiment inf mont 7**
je 18 avril, 20 h, aula magna de l'Université de Miséricorde.
- **Ensemble «MUS'X»**
avec Dominique Schweizer; «Le Carnaval des animaux», de Camille Saint-

Saëns; di 21 avril, 15 h, aula magna de l'Université de Miséricorde.

- **Musique Espérance, section Fribourg**
E. Juilleret (flûte), O. Delessert (clavecin); œuvres de Telemann, Leclair, Haydn; di 21 avril, 17 h, église Sainte-Ursule.

- **Quatuor Carmina**
avec Hiroko Sakagami (piano); ma 23 avril, 20 h, aula magna de l'Université de Miséricorde.

- **La Chorale de la Police fribourgeoise**
avec, en seconde partie, le Quatuor du Jaquemart; sa 20 avril, 20 h, aula magna de l'Université de Miséricorde.

XV^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA GUITARE DE FRIBOURG

- **Claudio Rugo Quintet**
guitare Brésil/jazz; ve 19 avril, 20 h 30; La Spirale (place du Petit-Saint-Jean 39).
- **Marco Meloni et Christine Bayle**
guitare et danse baroque; sa 20 avril, 20 h 30, salle de Jolimont.
- **Narendra Baataju**
sitar et tabla (percussions); me 24 avril, 20 h 30, église Saint-Jean.

LA SPIRALE

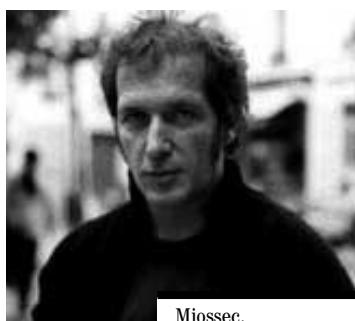
Place du Petit-Saint-Jean 39

- **Jelena Barraud**
photos; jusqu'au 7 avril.
- **Gary Lucas**
guitare; sa 30 mars, 21 h.
- **Rudy Rotta and Band**
blues; ve 5 avril, 21 h.
- **M. Dahanukar and Blood System**
Asian Ambient jazz; sa 13 avril, 21 h.
- **Joseph Bowie**
defunkt; lu 15 avril, 21 h.
- **Sarclo**
chanson; sa 20 avril, 21 h.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- **Smoco: soirée surprise**
je 28 mars, 22 h.
- **Monolake / Feldermelder & electric sheep**
ve 29 mars, 22 h.
- **Miossec**
sa 30 mars, 21 h.



Miossec.

LE NOUVEAU-MONDE

Route des Arsenaux 12 a

- **Jah Man Gang + Sensi Crew**
reggae; sa 30 mars, 21 h.
- **Les Manches**
spectacle musical et humoristique; du 3 au 6 avril et du 10 au 13 avril, 20 h.
- **Tropical**
musique et danse du Sud avec Dj Kad; sa 6 avril, 22 h.
- **Freebase Corporation**
drum'n'bass; ve 19 avril, 21 h.
- **Metal Act doll house / tchai / p.m.t.**
metal; sa 20 avril, 21 h.

LE CAVEAU DES TROIS-TOURS

Route de Bourguillon 15

- **Caryl Baker Trio**
middle jazz; ve 5 avril, 21 h 30.
- **Jérôme de Carli Quartet**
jazz classic; ve 12 avril, 21 h 30.
- **Tango passion**
Daniel Küffer Quartet y Bandoneon; tango, folklore argentin; me 17 avril, 21 h 30.
- **Francis Coletta Guitar Solo**
Route 2 Roots; cool jazz, swing; ve 19 avril, 21 h 30.

ESPACE MONCOR

Route de Moncor 12

Villars-sur-Glâne

- **Compagnie Fabienne Berger**
danse-création; de Serge Kribus avec Michel Aumont; je 18 (19 h), ve 19 et sa 20 (20 h 30), di 21 avril (18 h).

THÉÂTRE / THEATER

- **Ghetto**
Schauspiel von Joshua Sobol; gespielt vom Euro-Studio Landgraf; So 7. April, 19 h, aula magna der Universität Miséricorde.

MÉMENTO

• Vreneli de Guggisberg

pièce pour marionnettes de Jean Bind-schedler; di 14 (14 h) et 21 avril (16 h), Théâtre des marionnettes

• Ds Vreneli vo Guggisberg

Puppentheater; ein Stück von Jean Bindschedler; So 14. (16 h) und 21. April (14 h), Puppentheater.

THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

• L'amour médecin et la jalousie du barbouille

de Molière; mise en scène: Marie-Luce Ducry; je 4, ven 5, 12, 19, sa 6, 13, 20 (20 h 30) et di 14 avril (17 h 30).

THÉÂTRE DES OSSES

Rue Jean-Prouvé 2, Givisiez

• Les Enfants chevaliers

d'Isabelle Daccord et Julie Delwarde; mise en scène: Gisèle Sallin et Tane Soutter; dès 7 ans; sa 20 et di 21 avril, 17 h.

• Le café littéraire: Anne Cuneo

je 18 avril, 19 h 15.

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

• Cuche & Barbezat

me 10 et 17, je 11 et 18, ve 12 et 19, sa 13 et 20 (21 h), di 14 et 21 (18 h).

CONFÉRENCES

• A pied à travers la Suisse

par Georges Frossard et Marie-Claude Rolle; me 3 avril, 20 h 15, Café des Tanneurs.

• Plus d'égalité pour les femmes dans les faits: quel rôle pour la Constitution cantonale?

par Samantha Besson; je 4 avril, 20 h, auditoire C de l'Université de Miséricorde.

• L'œuvre du mois: Sculpture, Christ de douleur montrant ses plaies (fin du XV^e siècle)

par Yvan Andrey; ma 9 avril, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire.

• Les messes d'orgue d'Andrea Gabrieli

par Giuseppe Clericetti; me 10 avril, 15 h, institut de musicologie de l'Université de Miséricorde.

• Les indicateurs du développement durable pour comprendre nos comportements individuels et collectifs

par Olivier Jolliet (EPFL); je 11 avril, 20 h, salle de la Grenette.

• Et si le commerce électronique changeait nos villes?

avec le prof. Jean Ruegg; je 11 avril, 18 h 30, auditoire de biologie végétale de l'Université.

• Développement durable des pays pauvres face à la mondialisation

Université de Miséricorde, ve 12 avril (aula magna) et sa 13 avril (aula B), de 9 h à 17 h.

• Enseignements du bouddhisme tibétain: Sangyé Menla, le bouddha de la médecine

par Jigmé Rimpotché, maître tibétain; lu 15 et ma 16 avril, 19 h, Au Parc Hôtel (rte de Villars 37).

• L'expérience du constituant neuchâtelois

par Jean-François Aubert; je 18 avril, 20 h, auditoire C de l'Université de Miséricorde.

• Les working poors en Suisse: une catégorie oubliée?

par André Simonazzi (Caritas Suisse); je 18 avril, 17 h 15, salle 3117 de l'Université de Miséricorde.

EXPOSITIONS

• Au-delà des frontières / Über die Grenzen

jusqu'au 6 avril, Bibliothèque cantonale et universitaire (rue Joseph-Piller 2).

• Chocolat show

démonstration de moulage de chocolat par les confiseurs fribourgeois; jusqu'au 7 avril, Musée d'histoire Naturelle, chemin du Musée 6.

• Pastels et fusains du Landeron à Fribourg

jusqu'au 14 avril, Home médicalisé de la Sarine.

• ABÉCÉDAIRE

gravures de Jean-Pierre Humbert, textes de Patrick Rudaz; jusqu'au 28 avril, Musée Gutenberg (place Notre-Dame 16).

• Ombres grecques «Karaghiosis»

d'Eugène Spatharis; jusqu'au 31 juillet, Musée suisse de la marionnette (Derrière-les-Jardins 2).

• Art and design: Petra und Renato

du 6 avril au 3 mai, café-bar Le Douze (rue des Bouchers 12).

• Florence de Bretagne

peinture; du 6 avril au 6 juillet, Auberge de Zaehringen (rue de Zaehringen 13).

• Architecture de l'urgence

Shigeru Ban, Samuel Mockbee, Michael Rakowitz; du 7 avril au 26 mai, Fri-Art (Petites-Rames 22).

• Fougères / Farne

du 20 avril au 29 septembre; Musée d'histoire naturelle (chemin du Musée 6).

FORUM FRIBOURG

• Oldtimer & Teilemarkt Schweiz / Marché suisse des voitures anciennes et des pièces détachées

sa 6 et di 7 avril.

• Primaris / Frühlingsmesse

sport, loisirs et jardin; du 12 au 14 avril; heures d'ouverture: 18 h – 22 h (ve), 10 h 30 – 22 h (sa) et 10 h 30 – 18 h (di).

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue de Lausanne 92

• Choisis donc la vie

avec M.-Brigitte Seeholzer, Thérèse Gagnaux et Roland Bugnon; du 28 au 31 mars.

• Méditation à la manière zen

avec A. Aebscher; ve 29 mars, 18 h.

• Eurythmie

danse du mot, danse de l'âme; avec Erwin Ingold; ve 29 mars, 13 h 30 – 14 h 30.

DIVERS

• Jeûne accompagné

soirée d'information avec Elizabeth Erb, infirmière et thérapeute; ve 12 avril, 19 h 30, centre Richemond, Moncor 15, Villars-sur-Glâne.

• Bourse de printemps

lu 15 avril, salle paroissiale de Saint-Paul; réception: 9 h 30 – 11 h et 13 h 30 – 15 h; vente: 16 h – 18 h 30.

• Séance du Conseil général

élection à la présidence et à la vice-Présidence; octroi d'un crédit d'étude pour la construction d'une salle de spectacles aux Grand-Places; lu 15 avril, salle du Conseil général, Maison de Justice, 19 h 30.

Ateliers des enfants dès 5 ans.

collections permanentes; di 21 avril, Musée d'art et d'histoire (rue de Morat 12).

• Ciné-Brunch: «Big Mac Small»

di 21 avril, 11 h, cinéma Rex.

SPORTS

• La Gruyère City Masters

show de snowboard et ski freestyle; session de freestyle-motocross (FMX) sur tremplin haut de 15 mètres; démos de skateboard et BMX et spectacle de danse; sa 6 avril, place Georges-Python (toute la journée).

Bourses aux vêtements d'enfants

Printemps – Eté

Les bourses aux vêtements acceptent et vendent tous les articles de sport d'été pour grands et petits, jouets, livres, jeux, vidéos, casettes, vélos, habits et souliers d'été pour enfants jusqu'à 16 ans, tout pour le bébé, poussettes récentes.

Une bourse aura lieu prochainement:

AU CENTRE PAROISSIAL SAINT-PAUL SCHÖNBERG

Réception:

lundi 15 avril, de 9 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h.

Vente:

lundi 15 avril, de 16 h à 18 h 30.

Restitution:

mardi 16 avril, de 9 h 30 à 10 h 30.

«Pour les habits, seuls 30 articles par personne sont acceptés», jusqu'à la taille 164.

Les articles doivent être propres, non démodés, en bon état et munis (pièce par pièce) d'une étiquette cartonnée indiquant la désignation de l'article, la grandeur, la couleur et le prix (pas d'étiquettes collantes, ni d'épingles ou d'agrafes).

Les articles ne correspondant pas à ces critères seront refusés.

Une surveillance vigilante sera exercée, mais les organisatrices déclinent toute responsabilité en cas de vols.

10% du prix de vente seront retenus sur chaque article pour couvrir les frais d'organisation.

CAMPS D'ÉTÉ JEUNESSE + SPORT

Les filles et garçons nés entre 1984 et 1990, désirant participer à l'un des camps prévus au programme de cette année (natation, escalade sportive, alpinisme, camps polysport, canoë/cayak), peuvent s'inscrire jusqu'au 10 mai 2002 auprès de l'Office cantonal J+S, rue de l'Hôpital 1, case postale, 1701 Fribourg (tél. 305 12 62, fax 305 12 14, e-mail: jeuspo@fr.ch).

Site Internet de la Ville de Fribourg
www.ville-fribourg.ch